

Villes nouvelles ou le choix d'exporter les problèmes urbains ! Quelle prise en compte de la durabilité dans les villes ouest-africaines ?

Mawussi Kossi NYALEWO, Doctorant au Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique, Université de Lomé, TOGO, hervexnyal@gmail.com

Karl Martial NASSI, Maître de Conférences à l'école d'horticulture et d'aménagement des espaces verts (EHAEV), Université Nationale d'Agriculture, Bénin, martial2006@yahoo.fr

Gbati NAPO, Professeur titulaire en sociologie à l'Université de Lomé, TOGO, napoluco@yahoo.fr

Résumé :

Cette communication porte sur la durabilité des villes nouvelles en Afrique de l'ouest face aux problèmes urbains des villes existantes. Il est démontré que les villes d'Afrique subsaharienne s'urbanisent de manière rapide et massive. Et les conséquences d'une telle urbanisation sont les problèmes urbains bien documentés par la littérature scientifique. Il s'agit entre autres des problèmes de bidonvilisation, d'auto-fabrication de l'habitat, d'exclusion et de pollution urbaine. Dans un tel contexte, la solution des pouvoirs publics qui est de créer des villes nouvelles durables est palliative mais elle est objet de nombreuses interrogations. A travers un regard panoptique sur les nouvelles villes et une réflexion épistémologique, cet article fait un détour sur les terminologies et sur certains critères de durabilité dans le contexte urbain africain. Les conclusions prouvent qu'en discours tous les projets de villes nouvelles sont tournés vers le développement urbain durable. Cependant, en action, la situation est plutôt controversée et ce d'autant plus que les problèmes des villes existantes d'aujourd'hui ne tarderont pas à se répliquer dans les villes nouvelles dans les années à venir faute d'un aménagement global du territoire.

Mots-clés : Villes nouvelles, problèmes urbains, durabilité, villes existantes, Afrique de l'ouest.

Summary :

This paper focuses on the sustainability of new cities in West Africa in the face of urban problems in existing cities. It is shown that cities in sub-Saharan Africa are urbanizing rapidly and massively. And the consequences of such urbanization are the urban problems documented by the scientific literature. These include problems of slumming, self-constructed housing, exclusion and urban pollution. In such a context, the solution of the public authorities, which is to create new sustainable cities, is palliative but it raises questions. Through a panoptic view of new cities and an epistemological reflection, this article takes a detour on terminologies and on some criteria of sustainability in the African urban context. The conclusions prove that in discourse all new city projects are oriented towards sustainable urban development. However, in action the situation is rather controversial, especially since the problems of today's existing cities will soon be replicated in the new cities in the years to come due to the lack of comprehensive land use planning.

Keywords: New towns-urban-problems-sustainability-existing towns-West Africa.

Introduction

Pendant longtemps, la configuration territoriale de ce monde a été régit par deux types d'espaces : rural et urbain. Mais, la ville a lancé une échappée si tentaculaire qu'elle se retrouve aujourd'hui être l'espace mais aussi le personnage qui suscite le plus d'intérêt dans les univers socio-institutionnels (S. Ripoll, 2017, p. 143). Les villes d'Afrique subsaharienne aussi s'urbanisent dans le même élan et a priori plus vite dans cette période contemporaine que le reste du monde. Avec un taux de croissance de 2 à 2,5% environ, 55% de la population africaine devrait résider dans les zones urbaines d'ici 2050. Mieux, déjà en 2035, elle sera à plus de 50%. Ce qui veut dire qu'en termes de peuplement urbain, le nombre de citoyens passera alors de 471 millions en 2015 à environ 1,34 milliard en 2050 (Onu-habitat, 2017). Cette course vers l'urbanisation massive du continent s'effectue dans un processus urbain complexe. En effet, la majorité de la population soit plus des 2/3 s'entasse dans les bidonvilles c'est-à-dire dans des quartiers spontanés, non planifiés, irréguliers, où les logements sont insalubres. Malgré cet entassement, les villes s'étalent aussi par consommation de ses marges et par extension dans ses périphéries. Toutes les villes d'Afrique subsaharienne manquent des services urbains de base (voirie, eau, électricité, etc.) et ont des problèmes de pauvreté urbaine, de surpeuplement, de congestion, de pollution et de destruction des écosystèmes naturels. Face à ces problèmes, l'une des politiques décidées fut la construction des villes nouvelles. Elles sont plusieurs en cours de construction en Afrique de l'ouest à l'exemple de Yennenga (Burkina Faso), Sémécité (Bénin), Diamniadio (Sénégal), etc. Cette solution qui devient une panacée aux niveaux des pouvoirs publics suscite des interrogations dans le contexte général du développement urbain durable. Les villes nouvelles en cours d'implantation en Afrique de l'ouest peuvent-elles remplir les critères de durabilité ? Spécifiquement, quels sont les critères de durabilité dans le contexte urbain africain ? Les problèmes des villes existantes ne seront-ils pas reproduits dans les villes nouvelles ? En quoi une nouvelle ville peut-être la solution aux problèmes urbains actuels ? Et qui sont les acteurs qui interviennent dans cette nouvelle fabrique urbaine ?

Autant de questionnements qui nous amènent à postuler que les villes nouvelles ne sont qu'une transposition des problèmes irrésolus des villes existantes sur de nouveaux sites sans une réelle prise en compte de la durabilité. Pour une analyse fine de cette réponse provisoire, la méthode de recueil et d'analyse des informations sera qualitative.

1. Méthodologie

La méthodologie de travail est essentiellement basée sur une analyse documentaire critique et sur des entretiens avec des experts des questions urbaines. Des recherches de documents spécifiques et thématiques sur les problèmes urbains en Afrique de l'ouest, l'urbanisation, les villes nouvelles, la durabilité urbaine, etc. ont été menées dans les bibliothèques des Universités de Lomé et d'Abomey-Calavi. Le même travail documentaire a été mené sur le plan webographique au niveau des moteurs de recherche comme google scholar, Z-library, les sites de l'ONU habitat. Ainsi, les diverses lectures d'ouvrages de thèses, de mémoires, d'articles scientifiques, d'articles de presses et des rapports des organismes nationaux et internationaux et des revues spécifiques sur la question des villes ont permis de faire un tri des problèmes urbains et de sélectionner les sections à développer.

L'approche critique de la question choisie permet de dévoiler les enjeux politiques de l'action publique telle qu'elle y est menée aujourd'hui dans le contexte ouest africain.

Face à l'ambiguïté plus ou moins entretenue par les pouvoirs publics quant aux objectifs et aux destinataires des villes nouvelles, il s'agit de clarifier les enjeux et défis de durabilité de la ville africaine, de la distribution socio-spatiale des populations, de la mixité sociale, de l'environnement et de la participation citoyenne. Il est démontré dans une deuxième étape que la nouvelle ville promue par les nouvelles politiques publiques urbaines en Afrique de l'ouest,

ne sont pas en mesure d'arrêter les problèmes urbains qui submergeaient les villes existantes. Mais bien au contraire, ces nouvelles politiques publiques urbaines contribueront à transposer les contraintes des villes existantes sur les nouveaux territoires. Une situation qui crée de facto un conflit entre la ville existante et la nouvelle ville.

2. Résultats et discussions

2.1. La « ville nouvelle » comme concept de fabrique urbaine

Comme la plupart des thématiques avancées en sciences sociales, le concept de ville nouvelle est polysémique. Il est extrêmement intéressant et riche dans les réflexions sur la ville du futur d'autant plus qu'il est affilié dans le milieu urbain au projet d'infrastructures urbaines d'envergure. Il commence par susciter débats et réflexions dans le contexte de l'urbanisme en Afrique. Face à l'augmentation, à l'engorgement des villes, la ville nouvelle est pensée comme une solution à la croissance démesurée des villes capitales ou des villes à fort enjeu métropolitain.

Dès sa naissance, la nouvelle ville s'accompagne de profonds changements sur le plan spatial. Elle découle généralement d'un système de planification urbaine rigoureux et se veut porteuse d'une autre forme de pratique urbaine. H. Lefebvre (1960) voit que les schémas des nouveaux ensembles urbains sont tracés de telle sorte qu'ils offrent tous les artifices et aménités essentiels à l'urbain. C'est une image qui est à l'opposé de la politique du « laisser-faire » bien connue dans les villes africaines.

En effet, les villes existantes du continent ont généralement mauvaise presse. Elles sont pensées, vues et vécues comme des hérésies de construction qui défit toutes les logiques spatiales, démographiques et économiques qui ont forgées les premiers ensembles urbains à l'ère de la révolution scientifique et industrielle. Les villes existantes ont soumis les citoyens à de nombreux problèmes urbains. Dans leurs ensembles, elles ne sont pas planifiées. Elles sont marquées par un étalement et une fragmentation socio-spatiale, un surpeuplement et une bidonvilisation des périphéries, un manque de logement et d'équipement urbains essentiels (voirie, eau, électricité, éducation etc.) Ces conditions font que la vie urbaine pour une partie assez importante des citoyens n'est que ruine. En réponse à cette situation délétère, les projets de villes nouvelles à côté des villes existantes émergent dans plusieurs pays ouest africains. Cette réponse se veut réfléchie et même scientifique aux problèmes urbains (B. Florin, 2005, p. 4). L'idée est novatrice dans le contexte des villes africaines qui ont besoin d'un nouvel urbanisme, d'un renouveau urbain et pourquoi pas d'un rêve urbain afin de réunir et d'amorcer un véritable développement urbain durable.

2.2. La durabilité portée comme sacerdoce dans les villes nouvelles

Pour comprendre les défis de durabilité auxquels sont confrontées les villes nouvelles, il est essentiel de faire une lecture transversale en passant de la construction des villes postcoloniales aux nouvelles formes de fabrique urbaine promues actuellement. L'intervention dans le secteur urbain en Afrique est traversée par plusieurs périodes après les indépendances.

Avant la crise des années 1980 qui conduisit plusieurs Etats africains à souscrire aux plans d'ajustement structurels des « gendarmes » de Bretton Woods, l'objectif de la plupart des pouvoirs publics était d'ériger des « villes modernes » en construisant des logements collectifs pour les fonctionnaires des nouveaux Etats et en desservant en équipements urbains tous les quartiers (A. Bielher et al., 2015, p. 2). Ce but a eu du plomb dans l'aile et est abandonné faute de ressources financières. La décennie 90 qui a suivi a été marquée par un désengagement des pouvoirs publics et un abandon des citoyens à leur sort. On assiste alors à une recrudescence des problèmes de logements et de fournitures de services urbains mais également à une paupérisation qui pousse la plus grande partie de la population surtout les jeunes à s'entasser dans les bidonvilles. La terre étant le facteur le plus déterminant du

façonnement des villes (A. Maliki, A. El Idrissi, 2022, p. 636) son libéralisme a accru la course au « chez » (A. Guézéré, 2011) et a fait le lit aux spéculations sur toutes les terres. Des terres périphériques aux terres rurales, tout y passe. Une sorte de « chacun pour soi » règne dans les opérations urbaines. L'Etat viabilise par ici et par là quelques trames mais ce sont les citoyens qui sont porteurs de leurs projets urbains. Ils construisent leur maison, aménagent, se fournissent en services urbains de manière parallèle à l'Etat. Cette configuration a pour conséquence la non maîtrise de l'espace, terreau fertile au désordre urbain et manifeste de l'impuissance des décideurs publics face aux problèmes des villes. Elle a conduit à de petits morceaux urbains qui manquent d'agencement sur les plans économique, social, culturel et paysager. Le retour de la croissance économique dans les années 2000 a favorisé la reprise des grands projets d'infrastructures qui ont pour vocation de desserrer l'étau sur les villes-capitales. La viabilisation des espaces en périphérie, la construction des logements et des infrastructures « prêt à utiliser » sur de nouveaux sites sont perceptibles. Les projets d'envergure qui demandent une viabilisation des espaces vierges et une construction tous azimuts de tout ce dont une ville a besoin pour fonctionner ont commencé. Ces projets portent le nom de ville nouvelle et déclarés pour bon nombre d'entre eux durables. Cependant, dans un contexte urbain déjà très explosif et contraignant sur les questions de durabilité, la sectorisation de l'aménagement urbain intrigue par rapport aux critères de durabilité notamment sur les questions de mixité sociale, de lutte contre les effets du changement climatique et de participation aux prises de décisions des concernés. Mais, à entendre les discours des promoteurs de ces projets publics, ils semblent qu'ils prennent en compte tous les critères de durabilité. Or, la cohabitation entre une ville existante souffrante de tous les maux urbains et une ville nouvelle saine aura inéluctablement des effets. Cette co-présence des deux formes de villes n'ira-t-elle pas en déphasage de la ville nouvelle ? La reproduction urbaine des inégalités économiques, sociales et spatiales n'est pas à exclure dans ce cas de figure bien que le bien-être reste une des principales ambitions des citoyens.

2.3. Ville durable et vie urbaine : Distribution socio-spatiale d'une population en quête du mieux-être.

La distribution socio-spatiale de la population urbaine dans les villes africaines est marquée par une dynamique alliant action publique et action individuelle. Dans ce cadre, le fonctionnement urbain est non seulement alimenté par des dynamiques du haut, mais aussi par des pratiques citoyennes ordinaires (M. Rateau, 2021, p. 41). Toutefois, et selon toute vraisemblance, le rapport d'appropriation est en défaveur du « haut ». Les pratiques citoyennes de l'organisation et de créativité spatiale échappent au contrôle de l'Etat. La ville est alors souvent construite dans une absence totale ou dans une présence relative de l'Etat. Les politiques de logement, d'infrastructures et d'assainissement échappent aux pouvoirs publics. Elles sont réalisées dans des conditions de débrouille existentielle des citoyens. Il revient à celui qui veut être citoyen de se fournir en voirie, en habitat, en électricité, en eau, en services éducatifs et même en assainissement. Dans cette configuration, on rejoint A. Simone (2006, p. 363) qui pense que la vie urbaine est négociée et s'apparente à une routine d'improvisation et d'expérimentation incessantes. Les citoyens sont dès lors dans un élan de transformation personnalisée de leur cadre de vie. Cela passe le plus souvent par la résolution des problèmes du quotidien. Ils rentrent dans une politique urbaine que les auteurs P. De Boeck et S. Balodji, (2016) qualifient de « politique urbaine du possible ». Cette politique amène à baser la fabrique urbaine africaine sur le référentiel principal du citoyen constructeur.

De ce fait, reprenant les thématiques de « incivisme des populations », de « laxisme des pouvoirs publics » et de « désordre urbain » de l'article de B. Ovono et al. (2021, p. 38) on peut être amené à considérer la ville africaine comme l'émanation des seuls citoyens en quête d'un hypothétique droit. Mais à y regarder de près, ce n'est pas tout à fait le cas. Car, les

pouvoirs publics interviennent momentanément pour restructurer, remembrer, recaser et de plus en plus pour construire de nouvelles cités. En suivant les expériences du *Garden city* en Angleterre, des villes nouvelles en France ou encore des villes nouvelles de l’Égypte et du Maroc, l’Afrique de l’ouest aussi se lance dans ces nouveaux projets urbains avec le pari d’atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Toutefois, ce pari de durabilité formulé par les promoteurs des villes nouvelles est en contradiction avec les enjeux sociaux mises en exergue par la littérature sur les villes africaines.

2.3.1. Mixité sociale en question dans les villes nouvelles

L’enjeu social des villes nouvelles est à la croisée des débats démocratiques et de l’acceptation de la diversité dans nos sociétés de consommation. Si on convient avec A. Darmagnac (1968, p. 125), que l’urbanisme n’est pas qu’une affaire de dessin et de réalisation physique des maquettes et qu’il devrait prendre en compte aussi les prévisions économiques et sociales, alors la question des conditions d’existence et de cohabitation, voire de solidarité des citoyens est cruciale dans les nouvelles villes. On peut même dire que la vivacité d’une ville se mesure à l’aune des rapports sociaux entre ses occupants. Ce rapport se mesure alors par le degré de mixité sociale de la ville.

Pour E. Charmes et M-H. Bacqué (2016, p. 12) la mixité sociale dans son acception large, est souvent vendue par les pouvoirs publics comme un mythe de la diversité sur un territoire socialement intégré, où tous les citoyens se sentent appartenir à l’ensemble, fonctionnent et profitent presque des mêmes avantages que l’espace offre. Ce mythe de diversité est aussi relevé par S. Ostrowetsky (2004, p. 31) lorsqu’elle constate dans les villes nouvelles françaises que « les sociétés n’acceptent le mélange social que dans les espaces publics ». Ce constat induit implicitement qu’une ville n’est jamais mixte d’elle-même si ce n’est par décret ou par injonction. In situ, les villes nouvelles ne sont pas aussi directement mixtes. En Afrique de l’ouest, où ces espaces sont construits souvent à l’écart des villes existantes, sur des espaces spécifiques, la mixité devient également un objet à construire. En principe, ces espaces font la promotion induite de la ségrégation spatiale parce que, à la différence des villes existantes où c’est difficile de séparer les espaces lotis des non lotis, les villes nouvelles renvoient de manière tout à fait visible l’image d’un pôle urbain planifié tel qu’on le remarque avec les logements collectifs et les trames urbaines assainies. Ainsi mis côte à côte, on se retrouve avec deux pôles urbains : un ancien désordonné et un nouveau ordonné. Cette ségrégation spatiale apparaît comme une conséquence inéluctable de la décision politique urbaine. Mais elle est voulue parce que sa construction répond à des objectifs précis de politiques publiques. L’idée de déconcentrer, de décentraliser les activités urbaines et déplacer certaines catégories de la population de l’agglomération vers de nouveaux sites est largement prônée par les opérateurs de ces projets. Cette ségrégation spatiale qu’on peut qualifier de primaire ne remet pas a priori en cause « l’idéal républicain » comme le dit F. Mandoré, (2013, p. 372). Mais, elle est tout de même significative de l’enjambement orchestré pour permettre à ceux qui en ont les moyens d’avoir une vie urbaine de qualité alors que la masse subit l’effet des inégalités. La division spatiale crée inévitablement des tensions sociales entre les citoyens et accentue plus les différences sociales par le parti pris économique de ces projets.

2.3.2. Le partenariat public-privé ou le parti pris économique des villes nouvelles

« Les villes dans leurs ensembles sont au cœur de l’économie » (J-M. Huriot, 2009, p. 25). Cette place centrale de l’économie que décrit J-M. Huriot conduit les villes à être des arènes des entrepreneurs et promoteurs privés qui sont à l’accoutumée dans des logiques de rentabilité. Sur le continent, le partenariat public-privé (PPP) est la nouvelle forme de construction économique des villes nouvelles. Or, la lecture des écrits de Y. Bonard et L. Matttey, (2010, p. 5) nous apprend que « qui dit partenariat public-privé dit partenaire, or pour trouver un

partenaire intéressé, il faut d'abord le séduire ». Cette remarque est tout à fait pertinente surtout dans un cadre à forte concurrence comme la ville ; c'est dire que le partenaire public accueillant doit donner des garanties suffisantes de rentabilité au partenaire privé pour pouvoir décrocher l'investissement nécessaire à la réalisation du projet. Dans cette logique à rationalité économique, les pouvoirs publics délaissent la maîtrise d'ouvrage au secteur privé qui viabilise et en retour commercialise les infrastructures urbaines réalisées.

Les opérateurs privés ayant pris les marchés des nouvelles villes construisent des infrastructures hors de portée d'une part importante des citoyens. Le volet social de ces opérations urbaines notamment le logement ne tient pas, en dépit des bonnes intentions affichées par tous les participants dans la phase conceptuelle. La plupart des logements construits sont des logements accessibles que par salariat. L'accession nécessite une activité salariée, des garanties bancaires excluant de fait près de 80% des citoyens vivants de revenus souvent irréguliers, issus d'activités informelles et privés d'un accès bancaire (A. Biehler et al., 2015, p. 5). En prenant le cas de quelques réalisations sur le continent, à l'exemple de la ville de Yennenga, le concepteur, Christian Vandé, dans un entretien¹ déclare : « la mixité sociale est au cœur du projet et les prix des logements seront compris entre 8.5 millions et 30 millions de FCFA et donc c'est une ville à la portée de tous. » Pour ce concepteur, cette ville est à la portée de tous les Burkinabè alors que le SMIG² dans ce pays tourne autour de 34000 FCFA et le taux de bancarisation tourne lui autour de 20.63% en 2020 (Bceao, 2021, p. 22) ; ou encore dans la nouvelle ville de Diarniadio où les coûts des logements pour les personnes à faibles revenus varient de 10 à 20 millions FCFA³ alors que le SMIC⁴ tourne autour de 48000 FCFA avec un taux de bancarisation de 19.60% (*ibidem*). C'est peu dire dans une telle situation que toutes les couches sociales ne peuvent se permettre une vie dans les villes nouvelles et donc certaines sont tout simplement « mise à l'écart » (C. C. Aholou, 2008, p. 76). Cette mise à l'écart vient du caractère parapublic des opérations immobilières et conduit à la création de *gated communities* dans l'espace urbain (M. Porcu, 2013).

2.3.3. Fonction socio-professionnelle dans les villes nouvelles

Des ghettos de luxe à côté des ghettos dénués sur le plan socio-spatial mais aussi sur le plan socio-professionnel. Pour B. Florin (2011, p. 1) « dans les villes nouvelles marquées par une division sociale et spatiale, procédant des schémas d'aménagement, le logement social occupe une part de plus en plus tenue ». Si les prix peuvent faire défaut et ne permettent à tous les citoyens de pouvoir s'offrir une vie dans ce cadre urbain, les fonctions urbaines aussi interrogent. Dans la nouvelle ville de Hay Ryad (Maroc), S. Sehrir (2017, p. 13) constate qu'il y a une revendication de mixité fonctionnelle dans tous les discours publics mais que celle-ci est à relativiser d'autant plus que les activités présentes sont moins différentes les unes des autres. Elles visent les mêmes segments de clientèles. Les mêmes constats semblent se reproduire dans toutes les nouvelles villes en construction sur le continent. Sémé-city ou encore Diarniadio qui se veut informationnelle, intelligente, universitaire, connectée, regroupant entrepreneurs et étudiants, services ministériels et organisations internationales n'est pas aussi diversifié que ça, parce qu'elles excluent les petites activités surtout celles du secteur informel qui est le plus grand pourvoyeur d'emploi aux citoyens. La ville est d'une variété de fonctions tertiaires et quaternaires mais elle renvoie l'image d'une ville d'intelligentsia réservée aux porteurs de connaissances et de moyens économiques nécessaires à la ville.

¹ Entretien accordé à jeunefrique le 22 mars 2018 dans le dossier « le bilan en demi-teinte des villes nouvelles africaines »

² SMIG signifie salaire minimum interprofessionnel garanti

³ Selon le journal sénéweb du 23 septembre 2015

⁴ SMIC signifie salaire minimum interprofessionnel de croissance

Face aux problèmes de mixité sociale sus évoqués dans les villes nouvelles, les visées de durabilité environnementale qui figurent aussi en bonne place dans tous ses programmes s'annoncent a priori subjectives.

2.4. Les villes nouvelles face aux problèmes environnementaux

La transition climatique sur la planète mobilise actuellement tous les acteurs des développements territoriaux notamment en milieu urbain. Elle prend appui sur le syllogisme « si la ville est grandement responsable des problèmes environnementaux, en même temps qu'elle est une clé majeure du développement, alors on ne peut pas penser le développement durable sans repenser le développement ». (P. Metzger & D. Couret, 2002, p. 164). La tenue à Abidjan de la première COP des villes⁵ va dans ce sens et est une parfaite illustration de cette nouvelle orientation que les villes du monde entier et celles du sud en particulier se donnent face aux défis climatiques. D'autant plus que la préservation de l'environnement, le développement urbain durable et la lutte contre le changement climatique (C. Henriot, 2015, p. 31) sont les principes directeurs des nouvelles feuilles de route des Agenda internationaux (Agenda 2030 des Nations Unies et Agenda 2063 de l'Union Africaine). Pour Christopher Trisos⁶, la contribution de l'Afrique à l'émission de gaz à effet de serre est d'environ 4%, ce qui ne l'empêche pas de subir les conséquences du changement climatique⁷. Conscients de ces enjeux, les promoteurs des villes nouvelles en Afrique de l'ouest ne manquent pas d'intégrer l'environnement comme partie intégrante des projets. Annoncer sous l'acronyme de « ville verte », dans la plupart des villes nouvelles, elles se veulent écoresponsables. Ainsi, les préoccupations environnementales (conservation des forêts classées, reboisement, espaces verts aménagés, etc.) ne sont plus étrangères aux concepteurs des projets de villes nouvelles. Cependant, les actions entreprises dans les villes nouvelles ne peuvent amortir les chocs environnementaux qui sont multiformes. Puisque, de façon corrélative selon L. Peyen, (2015, p. 122) « plus il y aura d'espace de ville moins il y aura d'espace naturel ». Et de même, en matière environnementale, les espaces sont interdépendants comme l'affirme cette citation⁸ de A. Vaguet et al. (2011, p. 151) que nous paraphrasons en ses termes : « la séparation entre ville existante et ville nouvelle n'a guère de sens en général et encore moins en matière d'environnement. L'air et l'eau déterminent des systèmes d'écoulement et de diffusion à plusieurs niveaux ». Créer juste un secteur urbain durable remet dès lors en cause la globalité des phénomènes environnementaux. Le cas de la pollution est manifeste de cette interdépendance entre les territoires.

2.4.1. Pollution d'ici et d'ailleurs, où comment la ville polluée n'a pas de secteur

Les villes sont minées par la pollution qu'elles engendrent. Globalement, les villes c'est 54.3% de la population mondiale, 2% de la surface du globe et 79% des émissions de gaz à effet de serre. En Afrique de l'ouest, les villes subissent les conséquences environnementales courantes de l'urbanisation (îlots de chaleur, inondations, érosions, pollution des fleuves et rivières, pollution de l'air, disparition des espaces verts, etc.). Celles-ci sont néfastes pour la santé publique en milieu urbain. Les villes souffrent de problèmes environnementaux physiques

⁵ La COP des villes s'est tenue à Abidjan les 1^{ers} et 2 juillet 2022, organisée par l'Association internationale des maires francophones (AIMF), sur le thème « Agir avec les villes pour le climat »

⁶ Scientifique du GIEC, dirigeant du Climate Risk Lab de l'African Climate and Development Initiative de l'Université du Cap, en Afrique du Sud.

⁷ Intervention faite dans le rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'avril 2022 sur le site ipcc-media@wmo.int

⁸ La citation de A. Vaguet et al., dit « la séparation entre villes et campagnes n'a guère de sens en général en core moins en matière d'environnement. L'air et l'eau déterminent des systèmes d'écoulement et de diffusion à plusieurs niveaux. »

comme la pollution atmosphérique, l'abaissement de la nappe phréatique et la pollution des cours d'eau. Elles sont toutes préoccupantes. Cependant, la pollution de l'air ambiant reste la plus marquante dans les milieux urbains. En 2022, selon l'OMS⁹, 7 millions de personnes sont victimes de mortalité prématurée à cause de la pollution de l'air. 9 personnes sur 10 respirent un air pollué et plus de 90% des décès surviennent dans les villes du sud. La pollution de l'air tue davantage dans les villes africaines que le paludisme qui est la maladie la plus visible sur le continent. Pour Matshidiso Moeti¹⁰, elle représente le risque numéro un pour la santé publique et à des effets pervers sur le changement climatique. On peut déduire que la pollution est responsable pour une grande part des dérèglements climatiques ressentis dans les villes du sud et cela ne peut qu'inquiéter.

Cette pollution dans les villes africaines provient de plusieurs sources. Entre autres, mauvaise gestion des déchets urbains, forte utilisation des énergies fossiles, contrebande des produits comme des sachets et carburants de mauvaise qualité, prolifération des véhicules d'occasions (F. S. Camara, 2014, p. 28). Ces sources occasionnent plusieurs polluants (le dioxyde de carbone, le dioxyde de soufre, l'ammoniac, les oxydes d'azotes, les oxydes de soufre, le méthane et les clore-flore-carbures) qui sont dispersés en l'air par un mécanisme de transport du vent. D. Rodriguez parle d'un transport horizontal du vent, qu'il explique en ses termes :

Un vent faible entraîne l'accumulation des polluants et explique certains épisodes de pollution locale. Alors qu'un vent fort diffuse la pollution locale et transporte de la pollution sur de plus ou moins longues distances. Un vent fort amène aussi de la pollution d'autres zones polluées. La dispersion et le transport des polluants dépendent de la vitesse et de la direction du vent (D. Rodriguez, 2019, p. 27).

A travers ce mécanisme, les villes, que ce soient existantes ou nouvelles sont soumises aux effets de la pollution atmosphérique. Les populations d'une ville à une autre n'échappent pas à la pollution même si à la différence des villes existantes, les villes nouvelles se dotent de capacités de lutte comme les énergies renouvelables, la promotion des transports en commun, l'immixtion des nouvelles technologies, l'amélioration des foyers urbains pouvant réduire la dépendance aux ressources minières et aux fossiles. On remarquera que les villes nouvelles sont dans un processus de protection de leur environnement immédiat contre les méfaits climatiques mais ne devraient pas pour autant être à l'abri des conséquences des activités anthropiques, de la topographie et de leur besoin d'habitats de luxe.

2.4.2. Le béton, le fer, le verre : visage de la ville et coût climatique

La ville ne se reconnaît qu'à travers ses infrastructures ou sa beauté peut-on dire. Synonyme de modernité dans les villes africaines, les infrastructures telles que réalisées jusqu'à présent sont remises en cause par le changement climatique. En effet, l'influence des infrastructures commencent par être élucidée par les travaux scientifiques. Ainsi, dans la préface du rapport UNOPS¹¹, Hall déclare :

Le fonctionnement des infrastructures existantes dépend en grande partie de la combustion de combustibles fossiles. Des millions de tonnes de gaz à effet de serre ont été émises lors de la production du ciment et de l'acier nécessaires à la construction de nos infrastructures. Les travaux de construction d'infrastructures ont dévasté les habitats naturels et les ont exposés à une exploitation encore plus forte. Trop souvent, ils ont impliqué l'appropriation des terres et tenu les populations les plus pauvres à l'écart des services essentiels dont elles ont besoin, tout en ajoutant à des niveaux insoutenables de dette publique.

⁹ OMS signifie Organisation Mondiale de la Santé

¹⁰ Directrice Régionale Afrique de l'OMS depuis 2015

¹¹ UNOPS (United Nations Office for Project Services)

Le secteur d'infrastructures en général et celui du logement en particulier est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre. Ces émissions proviennent du cycle de production des matériaux de construction comme le ciment et l'acier (UNOPS, 2021, p. 3). Bien que les villes africaines émettent faiblement de gaz polluant, la promotion des « infrastructures lourdes » (A. Artigas, 2018, p. 183) ancrées dans la pratique conduit à des impasses face aux idéaux de durabilité qui se veulent plutôt flexibles, adaptables et récupérables à volonté. De même, les constructions si elles sont bien rangées, chacune respectant cette « fois-ci » sa ligne, ce qui n'est souvent pas le cas dans les villes existantes, ne doivent pas faire oublier que les villes s'étalent et manquent de densité dans les périmètres circonscrits. De même, au lieu d'un usage d'habitat collectif qui se superpose les uns les autres, pouvant appartenir à diverses catégories et classes sociales, on assiste plutôt à des « blocs d'habitations répétitifs » (C. Henriot, 2015, p. 33) horizontalement disposés. Ce type de construction ne favorise pas la maîtrise de l'étalement urbain qui fait aussi partie des principales ambitions de ses projets. Il rend la consommation de l'espace excessif et induit des dynamiques contradictoires entre recherche de « nature » dans la ville et destruction des écosystèmes naturels.

2.4.3. Territoire construit et perte d'espaces naturels dans les villes nouvelles

Le choix de l'espace qui abrite(ra) la nouvelle ville n'est rien d'anodin. Il répond à un projet de territoire (C. Courlet et al., 2013, p. 5) à multiples dimensions géographique, physique, technique et économique. La politique des villes nouvelles créées ex-nihilo en périphérie des grandes villes dans le but de structurer l'inévitable extension urbaine répond davantage aux exigences d'autonomie (L. Guilhot et al., 2018, p. 56). L'enjeu est souvent d'avoir une ville autonome sur tous les plans. Cependant, les surfaces de terrains à bâtir octroyés aux villes nouvelles riment avec un *tabula rasa* des zones naturelles souvent consacrées aux activités agricoles, à la faune et à la flore. Et au-delà de cette prise directe d'espace, l'espace défini pour les villes nouvelles n'est jamais fermé (V. Ahtik, 1969, p. 368) et le peuplement des couronnes des franges urbaines finit par vider le péricentre.

L'urbanisation est un phénomène toujours diffus. Les villes ne peuvent s'empêcher de s'ouvrir sur leur environnement. En « doigt de gants » elles remplissent le long des axes de communication (*ibidem*). Ce qui favorise la formation de villes en chapelets (villes situés le long d'axes de communication) et des doublets urbains.

Les nouvelles constructions urbaines détruisent les campagnes environnantes et fragilisent les modes de vie des populations rurales. On assiste à la disparition des activités agricoles (maraichages, cultures vivrières etc.) pratiquées en milieu rural ou périphérique mais aussi à une rupture dans les écosystèmes naturels (L. Bourdeau-Lepage, 2017, p. 372). Les parcs et les forêts naturels sont menacés au profit des infrastructures. Pis, le manque d'espace fait que l'agriculture urbaine évoquée comme alternative ne peut véritablement prospérer à cause des spéculations foncières. En fait, les spéculateurs fonciers et les propriétaires terriens sont les principaux pourvoyeurs de terrains dans les villes africaines et non l'Etat. Ce faisant, ils créent des friches urbaines qu'ils voudront morceler et vendre quand les valeurs foncières augmenteront. Ceci ne permet pas une projection à long terme de l'agriculture en milieu urbain.

Aussi, les planificateurs mettent en avant dans le contexte général de développement durable la volonté de disposer du « vert » dans la ville en « créant du végétal¹²». Il n'en est pas moins clair que le naturel qui est sauvage, spontané est chassé de la ville pour laisser place à l'artificiel, aux parcs et forêts urbains entreprises par l'humain.

¹² Antonio Da Cunha dans préface Bourdeau-Lepage L., (2017), « Nature en ville : Désirs et controverses », Editions La Librairie des territoires, p. 1-34. <https://www.researchgate.net/publication/329138670>

Somme toute, cette partie nous montre que l'extension urbaine a été toujours source de paradoxe. Elle élargit l'espace bâti mais elle compresse aussi les habitants. La possibilité de déambuler sur de vastes espaces, dans les parcs, forêts etc. est enlevée à la population pour les cantonner sur des espaces dont les limites juridiques sont connues d'avance. Pour les besoins alimentaires surtout des produits locaux, les villes nouvelles en Afrique ne fournissent pas de plan d'intégration de l'agriculture à la ville et sûrement n'ont pas les moyens d'en proposer alors que la durabilité c'est aussi une question d'autonomie dans tous les secteurs.

Au regard de la complexité de la relation homme-nature, le défi de durabilité devient alors une question de participation et de responsabilisation des différentes composantes des territoires à l'aménagement.

2.5. Ville nouvelle et question de participation citoyenne

La problématique de la ville durable revient à questionner le passage d'une ville faite pour les habitants à une ville construite par les habitants (J. Laborde, 2013, p. 14). Dans une définition sur la ville durable, A. M. Sène (2018, p. 17) dit : « la ville durable est une ville dans laquelle la communauté a convenu des principes de durabilité et a également accepté poursuivre leur réalisation ». L'expression « communauté » fait sens. Elle nous renvoie à *Gemeinschaft* (communauté) de Ferdinand Tönnies pour qui c'est une forme de collectif reposant sur un sentiment affectif d'appartenance partagé par tous les membres de ce collectif (C. Colliot-Thélène, 2019, p. 36). Une telle expression appliquée à la ville durable est à l'opposé de la fabrication urbaine des villes existantes d'Afrique de l'ouest. Elle est plus dans le greffage de diverses entités distinctes autour de l'intérêt de vivre en ville. L'enjeu maintenant dans les villes nouvelles en Afrique de l'ouest est alors de construire autrement, en fédérant les synergies et en cimentant les relations entre les citoyens. Cette construction passe par une planification urbaine rigoureuse prenant en compte les avis de tous les acteurs. Cependant, l'implication de tous les acteurs urbains concernés notamment la société civile dans les projets de villes nouvelles pose problème.

2.5.1. Acteurs urbains décisionnaires dans les projets de villes nouvelles

L'aménagement du territoire est une opération d'une telle envergure et d'une telle complexité qu'il ne saurait être laissé à la solde d'un acteur ni à un groupe restreint d'experts. L'intervention dans les projets de villes nouvelles regroupe a priori une diversité d'acteurs (pouvoirs publics, citoyens, entrepreneurs privés, organisations internationales, société civile). Ils interviennent sur les phases décisionnelle et conceptuelle. Cependant, les acteurs du processus décisionnaires (Etat, autorités locales, citoyens) intéressent à plus d'un titre parce qu'ils interpellent sur les nouvelles orientations de la politique urbaine en Afrique de l'ouest. L'Etat postcolonial qui se reposait sur une politique par "le haut" (A. Awesso, 1993, p. 2) s'est vu contrebalancer par les enjeux de la démocratie. Cette démocratisation traîne avec elle plusieurs directives au rang desquelles la consultation citoyenne dans les projets est une nécessité. Et dans les villes africaines « les institutions ont mis en place des dispositifs censés garantir la prise en compte des habitants » (O. Legros 2008, p. 7). Dès lors, les villes nouvelles ne peuvent a priori plus se passer de ses démarches.

2.5.2. Consultation et construction des nouvelles villes

L'un des préceptes du développement durable : la "gouvernance", est l'implication de toutes les couches de la société à la prise de décision. La gouvernance demande aux pouvoirs publics (Etat, autorités locales) de s'ouvrir aux citoyens dans les processus décisionnels. Que ce soit au Sénégal, au Burkina Faso où encore au Bénin, le « jeu » démocratique et participatif est institutionnalisé et est le référent de tous les projets de développement des territoires. L'approche participative dans ce cas suppose une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre. Cette

procédure est présentée aujourd'hui comme un élément indispensable à la recomposition de l'action collective en ville (S. Jaglin, 2005, p. 272).

Cette approche est acceptée par tous les acteurs au préalable comme mesure de bon sens, toutefois son application fait objet d'appréciation différente. Cette perception différentielle des acteurs résulte des procédés. En effet, dans les cas de villes nouvelles en construction en Afrique de l'ouest, il s'est avéré que les pouvoirs publics consultent les populations bénéficiaires ou touchées par les projets après qu'elles aient déjà pris la décision (E. H. I. Ndong, 2017, p. 35). On note une absence de prise en compte de l'opinion des habitants des villes qu'ils veulent désengorger. De même on remarque une absence de communication et de conciliation avec les populations sujettes à expropriation dans la mise en place des grands projets urbains. L'interaction faussée, la récupération par la population de ces grands projets urbains sera au cœur du débat politique mais aussi scientifique des années à venir.

Conclusion

Cette recherche comparative entre les villes existantes et les villes nouvelles se veut une occasion de rendre compte des attermolements des pouvoirs publics face à l'action publique. A entendre les pouvoirs publics et les promoteurs des villes nouvelles en Afrique de l'ouest, ces projets sont tournés vers le développement urbain durable. Selon eux, les critères de mixité sociale, de protection de l'environnement et de participation citoyenne sont et seront bien cochés. Cette forme d'autosatisfaction n'est pas remise en cause par cet article. Il soulève juste l'ignorance ou le manque de volonté des autorités publiques de définir un développement intégral de la ville en prenant en compte tous les problèmes auxquels les espaces urbanisés font face. D'autant plus que les problèmes des villes existantes d'aujourd'hui ne tarderont pas à se répliquer dans les villes nouvelles dans les années à venir. Dans tous les cas, il est difficile de qualifier ces opérations de "durable". La nécessité serait probablement de restructurer et de rénover les villes existantes pour conduire l'ensemble urbain à un développement durable.

Références bibliographiques

- AHOLOU Coffi Cyprien, 2008, *Proximité spatiale, distances socio-culturelles, à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo), étude comparative*, Thèse de doctorat de l'Université X-Nanterre en Aménagement de l'espace, urbanisme, p. 336
- ARTIGAS Alvaro, 2018, « Infrastructures et nouveaux émergents : impacts territoriaux et environnementaux », In : Dominique Lorrain et al. *Villes sobres, Presses de Sciences po, « Académique »*, p. 183-200, www.cairn.info/villes-sobres-pages-183.htm
- ATHIK Vito., 1969, « La création des villes nouvelles ». In: *Sociologie du travail*, 11^e année n°4, Octobre-décembre, Politique urbaine. p. 366-386;doi https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1969_num_11_4_1425
- AWESSO Atiyhwè, 1993, « Le politique par le bas en Afrique noire : Contribution à une problématique de démocratie », J-F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, Paris Karthala, 1992, Collection "Les Afriques" *Bulletin de l'APAD*, <https://doi.org/10.4000/apad.3503>.
- BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, 2021, rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2020, p. 38. www.Bceao.int
- BIEHLER Alexandra, CHOPLIN Armelle & MORELLE Marie, 2015, « Le logement social en Afrique, un modèle à (ré)inventer ? *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Lelogemnt-social-en-Afrique-u>
- BONARD Yves, MATTHEY Laurent, 2010, « Les écoquartiers : laboratoires de la ville durable », *Cybergéo, European Journal of Geography*, Débats quartier durable ou éco-quartier ? <http://journals.openedition.org/cybergéo/23202>
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, 2017, « Nature en ville : Désirs et controverses », *Editions La Librairie des territoires*, p. 1-34. <https://www.researchgate.net/publication/329138670>
- CAMARA Fodie Sidie, 2014, *Question de la pollution atmosphérique en Afrique subsaharienne (Transports) : Etat des lieux des réseaux de surveillance*, Mémoire de Master I, Université de Bourgogne, p. 35.
- CHARMES Éric, BACQUE Marie-Hélène, 2016, *Mixité sociale et après ? Vie des idées*, PUF, p. 106.

- COLLIOT-THELENE Catherine, 2019, « La notion de « communauté » chez Max Weber : enjeux contemporains », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen*, <http://journals.openedition.org/cpuc/425>, p. 35-56.
- DARMAGNAC André, 1968, « Problèmes de réalisation de villes nouvelles en France, le cas d'Evry », In : Bulletin de l'Association de géographes Français, N° 362-363, P. 125-140, www.persee.fr/doc/bagf/5322_1968
- DE BOECK Philip., BALODJI Sammy, 2016, *Suturing the city: Living together in Congo's urban world*, Autograph, p. 328.
- FLORIN Bénédicte, 2005, « Vivre en parallèle ? L'évolution des villes nouvelles du Grand Caire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, PUCA, p.97-105, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005305>
- FLORIN Bénédicte, 2011, « Des cités nassériennes aux villes nouvelles du désert : la fin du logement social ? », *L'Egypte au présent*, Actes Sud/Sindbad, p. 129-144, (halshs-01091056)
- GUEZERE Assogba, 2011, « L'obsession d'habiter sa propre maison à Lomé : quel impact sur la dynamique spatiale ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, p. 565-593.
- GUILHOT Laetitia, MEUNIE André & POUYANE Guillaume, 2018, « les villes chinoises, acteurs clés de la lutte contre la pollution atmosphérique ?p. 51-58 <https://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2018-4-page-51.htm>
- HENRIOT Carine, 2015, « Les politiques chinoises de villes nouvelles : trajectoires et ajustements de l'action publique urbaine à Shanghai », *Géocarrefour*, p.27-38, <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9659>
- HURIOT Jean-Marie, 2009, « Villes et économie : les infortunes du savoir », *Géographie, économie et société*, p. 23-38
- JAGLIN Sylvie, 2005, « La participation au service du néo-libéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne », In : Marie-Hélène Bacqué et al. *Gestion de proximité et démocratie participative*, La découverte, « Recherches », p. 271-291.
- LABORDE Julien, 2013, « Les villes nouvelles à l'épreuve du temps : l'exemple de Marne-la-Vallée », *Projets de paysage*, p. 1-17. <http://journals.openedition.org/paysage/12617>
- LEFEBVRE Henri, 1960, « Les nouveaux ensembles urbains : un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, Vol 1, N° 2, p. 186-201.
- LEGROS Olivier, 2008, « Introduction : Observer la participation à partir des villes d'Afrique et d'Orient. Participations citoyennes et action publique. Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaa, Adels, Yves-Michel, p. 7-14.
- MADORE François, 2013, « Évolution de la ségrégation socio-spatiale en milieu urbain. Le cas de l'aire urbaine de Nantes », *Annales de Géographie*, n° 692, p. 371-392
- MALIKI Ahmed, EL IDRISSEI Abdelwahed, 2022, « Le foncier urbain au Maroc, Dysfonctionnements juridico-institutionnels et mesure atténuation », *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*, p. 636-650.
- METZGER Pascale, COURET Dominique, 2002, « La ville durable côté sud : entre utopies et pratiques », In : *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD Editions, p. 161-181, <http://books.openedition.org/irdeditions/6780>
- NDONG El Hadji Ibrahima, 2017, *La participation citoyenne au processus d'élaboration des projets d'aménagement urbain au Sénégal*, Sciences de l'Homme et de la Société, p. 88

- ONU-HABITAT, 2017, Rapport régional de la conférence des Nations-Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) pour l’Afrique : innovations en matière de logement et de développement urbain durable en Afrique, Quito, p. 52.
- OSTROWETSKY Sylvia, 2004, « Les villes nouvelles françaises : paris et apories ; esquisse d’une problématique », *Erès, espaces et sociétés*, n° 119, p. 25-36, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2004-4-page-25.html>
- OVONO Baugard, EDONGO Nogo, TCHUIKOUA Louis Bernard, 2021, « Incivisme des populations, laxisme des pouvoirs publics et désordre urbain dans la ville de Yagoua (Extrême Nord Camérroun) », *Revue canadienne de géographie tropicale*, Vol. 8, p. 38-42, <http://laurentian.ca/cjtg>
- PEYEN Loïc, 2015, « Ville et environnement », *Revue juridique de l’environnement*, p. 117-130, [www.cairn.info/revue-juridique-de-l’environnement-2015-HS15-page-117-htm](http://www.cairn.info/revue-juridique-de-l-environnement-2015-HS15-page-117-htm)
- PORCU Manuela, 2013, « Gated communities et contrôle de l’espace urbain. Un état des lieux », *Déviance et Société*, Vol. 2, p. 229-247. <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2013-2-page-229htm>
- RATEAU Mélanie, 2021, Configurations électriques, inégalités d’accès et pratiques citadines à Ibadan (Nigéria) et à Cotonou (Bénin). Thèse de doctorat en Aménagement de l’espace, Urbanisme, Université Paris-Est, <http://www.theses.fr/2021PESC2026>
- RIPOLL Samuel, 2017, « La question urbaine au prisme des Nations Unies : Retour sur la conférence « Habitat III », *Editions de la Sorbonne*, p. 141-162, www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement
- RAPPORT UNOPS, 2021, Les infrastructures et la lutte contre les changements climatiques, ONU, programme pour l’environnement, p. 41, www.content.unops.org
- RODRIGUEZ Delphy, 2019, *Caractérisation de la pollution urbaine en Ile-de-France par une synergie de mesures de surface et de modélisation fine échelle*, Thèse de doctorat en sciences, Sorbonne Université, p. 117.
- SEHRIR Sonia, 2017, « Hay Ryad à Rabat : de la ville nouvelle au quartier ? », *Les Cahiers d’EMAM*, p. 1-34, <https://doi.org/10.4000/emam.1376>
- SENE Mbade Abdourahmane, 2018, « L’urbanisation de l’Afrique : davantage de bidonvilles ou des villes intelligentes ? *Population et avenir*, p. 14-16.
- SIMONE AbdouMaliq, 2005, “Pirate Towns: Reworking social and symbolic infrastructures in Johannesburg and Douala”, *Urban studies*, Vol. 43, N° 2, p. 357-370, www.usj.sagepub.com
- VAGUET Alain, Brisset Sandrine, & Eliot Emmanuel, 2011, « L’insoutenable légèreté de la ville durable : la preuve par l’Inde ? In : *Nicole Mathieu et al., la ville durable, du politique au scientifique, Indisciplines*, p. 145-163.